



SASSAY,

Le 29 décembre 2018

Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur

Dimanche 16 décembre 2018 à ROMORANTIN.

Présents : Danièle PAGE, Claudine BORGET, Christian PAGE, Daniel Després, Freddy LARCHET, Jacques GOUINEAU, Patricia GOUINEAU-COLLE.

Excusés : André BARBERIS, Jérôme CHARTRIN, Cécile POULARD, Éric POULARD.

Début de la séance 11h10 :

*** Point sur les licences de la saison :**

- 369 licenciés (- 6 par rapport à la même date en 2017).

*** Finances :**

- Equilibre : 3678,58€ sur le compte courant et 4500€ sur le livret associatif.
- Pas d'achat prévus à venir (stocks suffisants pour les récompenses à venir).

*** Calendrier Saison ETE 2018-2019 :**

- Vineuil : sélection TNJ en mars / DID en juin
- Chouzy : candidat pour le Trophée des Mixtes en mars en salle
- Contres : campagne en avril.
- Selles sur Cher : concours extérieur Fédéral en mai et DID en juin.

*** Trophée des Mixtes :**

- Pas de participation financière du CDTA 41 aux clubs qui participeront.
- le CDTA 41 s'occupe de l'inscription de la manifestation auprès de la F.F.T.A. mais pas de l'inscription des clubs et archers.

*** Le championnat départemental :**

- Envoi du mandat courant semaine 51.
- Le comité s'occupe de l'arbitrage, des inscriptions, des feuilles de marques comme les autres années.

*** Questions diverses :**

- Il y avait **APPEL à CANDIDATURE** pour un **tir à l'oiseau** qui était prévu le 07 juillet 2019. Seulement, le club de Vineuil organise leur journée famille à cette date. Pour ne pas pénaliser les archers et leurs familles qui seraient intéressés par ce tir à l'oiseau, Le CDTA 41 préfère déplacer la manifestation et a retenu la date du 16.06.2019.

Le club de Chouzy a déjà mis une option sur le terrain de foot. Danièle contacte Michel pour accord.

- Par ailleurs pour changer du tir à l'oiseau qui est souvent organisé au sein des clubs, il a été décidé à l'unanimité un tir au drapeau.

- Pour une organisation plus simple concernant le repas, Danièle propose de commander les repas chez Mr Guillon, notre traiteur habituel. Le CDTA 41 accepte de financer une somme forfaitaire par repas. Danièle demande un devis.

- 4 demandes de récompense ont été faites à la F.F.T.A. et acceptées. Les récipiendaires seront avisés en temps voulu.

- **Rappel** : tous les mandats validés par la F.F.T.A. sont consultables et téléchargeables sur : www.tiralarc-centrevaldeloire.fr/ vie sportive animations..... calendrier hivernal ou estival...

Fin de la séance 12h25.

La Présidente,

D. PAGE



La Secrétaire,

Patricia GOUINEAU

